

2019-0022



PREUVE DE DEPOT N° A-9-8FBA7UP26

DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

PORT CHEF DE BAIE A LA ROCHELLE
89 QUAI DU PONANT
BATIMENT ADMINISTRATIF
17000 LA ROCHELLE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Ancien exploitant : SYNDICAT MIXTE DU PORT DE PECHE DE LA ROCHELLE

Date effective du changement d'exploitant : 01/01/2019

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : NON

Déclarant : PORT CHEF DE BAIE A LA ROCHELLE

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 14/01/2019

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : OUI

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.